

Travaux sur la Route 132 /sécurité des enfants

Les travaux du projet de distribution de l'eau et de collecte des eaux usées dans le secteur ouest de la Municipalité sont en cours. **En ce début de la rentrée scolaire, la vigilance des parents est cruciale, surtout près des tranchées nécessaires au passage des tuyaux. Des employés de l'entreprise Action Progex, l'entrepreneur des travaux, faciliteront au besoin le passage des enfants si une tranchée se trouve en face de votre maison.**

Pour la sécurité des usagers de la route et des travailleurs, le respect de la signalisation en place est essentiel. Nous vous remercions de votre vigilance et de votre patience durant ces travaux. Nous vous rappelons que l'accès aux commerces est préservé.

Valve anti retour

Aux propriétaires concernés par le projet de distribution de l'eau et de collecte des eaux usées dans le secteur ouest de la Municipalité et **qui prévoient garder l'usage de leur puits à l'eau**, veuillez contacter la municipalité au 418 856-3192 concernant les procédures à suivre pour l'installation obligatoire d'une valve anti retour.

Trousse écoénergétique offerte par la Municipalité

Faites des économies d'eau et d'énergie sans compromettre votre confort. La Municipalité offre aux propriétaires résidentiels de Sainte-Anne-de-la-Pocatière un choix de trousse de l'entreprise *Solutions Ecofitt* à prix réduit :

La trousse **Pomme de douche téléphone** à 12 \$ chacune, taxes incluses. (Trousse d'une valeur de 35 \$)



La trousse **Pomme de douche à effet de pluie** à 10 \$ chacune, taxes incluses. (Trousse d'une valeur de 32 \$)



Les trousse sont disponibles et distribuées au bureau municipal (395, chemin des Sables Est). Argent comptant ou chèque accepté.

Collecte municipale des gros rebuts (encombrants)

La municipalité offrira un service de collecte des encombrants **le jeudi 31 octobre 2019**. Ce service est offert au secteur résidentiel seulement.

Matériaux acceptés : caoutchouc, caoutchouc mousse, styromousse, laine minérale et autres isolants, tapis, boyau, toile (abri, piscine, etc.), revêtement de vinyle, préclart et tuiles (petites quantités), papier goudronné (petite quantité), revêtement de vinyle, plastique rigide (douche, bassin de jardin, etc.) et souche d'arbre.

Les conférences matinales pour les 55 ans et plus

Le mardi 10 septembre de 9 h à 10 h 30 :

L'économie mycologique au Kamouraska, avec Mme Pascale Malenfant, chargée de projets au mycodéveloppement de la MRC de Kamouraska.

Le mardi 8 octobre de 9 h à 10 h 30 :

La pêche à l'anguille, avec M. Simon Beaulieu, Les trésors du fleuve.

À l'Auberge Cap Martin, à la salle du 2^e étage (93, route 132 Ouest), 6 \$ par participant – Un déjeuner est inclus

Inscription requise avant le vendredi midi précédant chaque conférence. Tél. : 418 856-3192

Courriel : agentdev@ste-anne-de-la-pocatiere.com

Une initiative du comité de la famille et des personnes âgées de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.



Programme d'encouragement à l'utilisation de couches lavables

Ce programme consiste en une seule aide financière accordée par enfant, pour le remboursement de 60 % du coût d'achat, avant les taxes, d'un ensemble de couches lavables (18 couches ou plus), jusqu'à concurrence de 300 \$.

Pour plus d'informations et obtenir le formulaire de demande, visitez le site web www.ste-anne-de-la-pocatiere.com et les onglets : Municipalité/ Les services municipaux/ programmes. Pour plus d'information, contactez la municipalité au 418 856-3192.

Programme incitatif à la mise aux normes des installations septiques des résidences isolées

Ce programme offre un incitatif financier à la mise aux normes des installations septiques à toutes les résidences isolées de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, prises avec un problème de rejet dans l'environnement.

Un crédit de taxes de 1000 \$ sera octroyé pour tout immeuble qui fera l'objet d'une mise à la conformité des installations septiques. L'installation doit être conforme au plan et devis de l'ingénieur, le tout vérifié par l'inspecteur municipal avant le remblayage des installations.



Quelques rappels concernant les bacs des matières résiduelles



- Vos bacs doivent obligatoirement avoir un couvercle et être en bon état;
- Placer vos bacs avec les roues vers votre maison et l'autocollant vers la rue;
- Il est important **de laisser un espace minimum de 18 pouces entre les bacs et par rapport aux obstacles** (voiture, arbre et autres) afin de faciliter leur ramassage. Ceci facilitera le passage du bras hydraulique du camion.
- Le camion affecté à la collecte des matières résiduelles n'est pas en mesure de soulever des bacs ayant un poids supérieur à 100 kilogrammes ou 220 livres.

Important : La terre et les branches ne vont pas au bac brun. En présence de ces matières, le camion se voit refuser son déchargement au lieu d'enfouissement technique sur le site de Rivière-des-Vases, à Cacouna. Utilisez l'écocentre de La Pocatière ou le compostage pour la terre, les branches et la pelouse.

Invitation au vernissage de l'exposition « Et si? Système solitaire » de Marie-Chloé Duval

Le comité d'exposition de La Pocatière est heureux de vous présenter l'exposition « *Et si? Système solitaire* » de l'artiste Marie-Chloé Duval, à l'espace Expo de la Mosaïque au 900, 6^e Avenue, La Pocatière.

Originaire de la région, mais maintenant basée à Montréal, Duval revient en ses lieux d'origine pour nous présenter fièrement ses dernières créations. Primée de nombreuses fois au Symposium de Kamouraska en 2016, elle a depuis continué de plaire et de s'associer à plusieurs galeries du pays et d'outre-mer.

Non sans être influencée par ses études en criminologie où elle a pu explorer différents aspects de l'humain, sa présente exposition nous plongera dans les relations humaines qui nous isolent et nous rassemblent. Venez découvrir cette exposition construite comme une histoire. Une histoire humaine que nous vivons tous.

Prenez note que l'exposition se poursuivra jusqu'au 14 octobre 2019. La salle d'exposition est ouverte en même temps que la bibliothèque : les lundis, mardis et jeudis soirs, de 19 h à 21 h, les vendredis de 13 h à 16 h, ainsi que les samedis et dimanches de 10 h à midi. L'entrée est libre, bienvenue à tous!

Pour ne rien manquer de nos activités, vous pouvez *aimer* la page Facebook de la salle d'exposition de La Pocatière ou visiter le site Internet de Ville La Pocatière.

Au plaisir de vous voir sur place!



Tourmente no 11 par Marie-Chloé Duval (2019)

L'éco-bulletin

COMMENT DISPOSER DES RÉSIDUS DE JARDIN?

Premièrement, qu'est-ce qu'un résidu de jardin?

Ce sont des matières issues de l'entretien de votre potager ou de vos platebandes devenues encombrantes pour vous.

- Mauvaises herbes, plantes potagères récoltées, plantes annuelles, branches, terre, feuilles, gazon, etc.

Toutefois, les résidus de jardin ne vont pas tous à la même place!

Bac brun



- Mauvaises herbes
- Plantes potagères récoltées
- Plantes ou partie de plante non ligneuse (qui n'a pas de bois)

La température atteinte lors de la biométhanisation neutralise la plupart des graines de mauvaises herbes et des toxines (ex. : plant ou feuilles de rhubarbe) qui sont autrement nuisibles au compostage domestique.

Écocentre:

- Terre*
- Détourage et gazon
- Résidus de coupe d'arbres et d'arbustes
- Branches

*L'équivalent d'une brouette

Lieu d'enfouissement technique :

- Plantes exotiques envahissantes :
Phragmite commun Renouée du Japon (bambou) Berce du Caucase

Traitement sur place:

Pensez à traiter vos résidus de jardins directement sur votre terrain est la solution écologique et économique à la plupart de vos résidus, renseignez-vous sur :

- compostage domestique
- herbicyclage
- feuillicyclage

Pour toute information :
418 856-2628 poste 0
www.co-eco.org



Prochaine séance du Conseil

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra **le lundi 7 octobre 2019 à 20 h**, à la salle municipale située au 395, chemin des Sables Est.

Rosaire Ouellet, Maire